

## FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE SALLE (formulaire destiné aux associations ET aux personnes morales uniquement)

*La réservation ne sera effective qu'à réception de l'acceptation de la Mairie*

### • LES COORDONNÉES DE LA PERSONNE MORALE ET DE SES RESPONSABLES

- Nom : \_\_\_\_\_
- Nom et prénom du président (ou représentant légal) : \_\_\_\_\_
- Coordonnées de la personne en charge de la location :
  - Nom et prénom : \_\_\_\_\_
  - Adresse email : \_\_\_\_\_
  - Téléphone : \_\_\_\_\_

### • VOTRE DEMANDE DE MISE À DISPOSITION

#### • **Type d'évènement (un seul choix possible)**

- Assemblée générale
- Conférence ou séminaire
- Réunion
- Réception
- Formation
- Réunion de CA ou de bureau
- Projection / concert / spectacle
- Autre : \_\_\_\_\_

#### • **Dans le cadre d'un projet en partenariat avec plusieurs acteurs, présentation succincte :**

---

---

---

#### • **Date souhaitée de la mise à disposition :** \_\_\_\_\_

#### • **Horaires du début et de la fin de mise à disposition :** \_\_\_\_\_

#### • **Horaires d'ouverture au public :** \_\_\_\_\_

#### • **Titre à publier sur les éléments de communication :**

---

---

#### • **Type de public reçu :**

- Membres
- Grand public

#### • **Nombre de personnes attendues :** \_\_\_\_\_

#### • **Souhaitez-vous que votre évènement soit diffusé à travers les supports de communication de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne (internet, borne numérique, intramuros, etc.)**

- OUI
- NON

*(Pour cela, merci d'envoyer une description succincte de l'évènement ainsi qu'un visuel à [mairie@sauveterre-de-guyenne.fr](mailto:mairie@sauveterre-de-guyenne.fr))*

- Souhaitez-vous que M. le Maire ou son représentant soit présent ?
  - OUI
  - NON
  - PAS NECESSAIREMENT

- **LA SALLE**

- Type de salle souhaité : *(cocher la case correspondante)*

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Petite salle (salle sottrum ou Olite en Mairie) | <input type="checkbox"/> Salle moyenne (Salle Saint-Romain)       | <input type="checkbox"/> Grande salle (Salle Simone Veil) |
|  | <input type="checkbox"/> Gymnase (à côté de la Salle Simone Veil) |   |

- Aménagement souhaité par les services techniques ? *(cocher la case correspondante)*

- Oui                       NON

***Les services techniques de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne n'ont pas vocation à organiser l'évènement et/ou à se substituer aux bénévoles. Ils doivent être sollicités uniquement lorsque leur présence est nécessaire.***

Si oui, merci dans ce cas de préciser exactement les aménagements souhaités (nombre de chaises, tables, agencement, etc.) :

---



---

- **LE MATERIEL**

*Merci de cocher la case correspondante à vos besoins :*

- Sonorisation (uniquement dans la Salle Simone Veil et Salle St Romain) : *Comprend un micro avec fil et un micro sans fil.*
- Video-projecteur (ordinateur et adaptateur non fourni)
- Rallonge électrique

En cas de détérioration du matériel mis à disposition, la Commune facturera au preneur le coût de son remplacement à neuf.

*N'oubliez pas de prévoir vos torchons (pour essuyer le cas échéant votre vaisselle), vos produits ménagers (éponges, produit vaisselle, etc.) et des sacs poubelle noir et jaune pour le tri !*

- **Réduction et tri des déchets**

Les nombreuses manifestations ludiques, sportives ou culturelles organisées sur la Commune reflète toute la richesse et la diversité de notre territoire. Des enjeux comme ceux du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion rationnelle de l'eau ou des déchets sont l'affaire de tous. Les gestes éco-responsables du quotidien doivent trouver un prolongement au-delà du domicile ou du lieu de travail, et notamment dans les activités de loisirs.

En signant la présente convention de mise à disposition, le preneur s'engage :

- A gérer les déchets en mettant notamment en place le tri des déchets recyclables et en veillant à la qualité du tri (et à sensibiliser les bénévoles, prestataires et visiteurs sur ces enjeux);  
Les salles Saint Romain et Simone Veil sont équipées d'un bac ordures ménagères (poubelle verte ou noire) et d'un bac de tri (poubelle couvercle jaune). Il est demandé à tous les utilisateurs de ces salles de trier les déchets dans les

bacs correspondants. L'utilisation de sacs poubelles transparents pour le tri est fortement recommandée.

- A réduire les déchets (en favorisant l'emploi de la vaisselle lavable / réutilisable/ en utilisant des gobelets réutilisables, etc.).
- A promouvoir la manifestation de manière durable (en privilégiant la diffusion par la voie électronique (sites internet, réseaux sociaux...) et en limitant le nombre de supports papier, etc...

### Communication

- Sur le plan de la communication, le preneur s'engage à apposer le logo de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne sur les supports de communication réalisés dans le cadre d'actions menées avec le soutien financier et/ou matériel de la commune. La charte de communication est accessible ici : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/demande-de-subvention-associative/>

Signature du demandeur

Accord :

- Oui
- Non
- Sous réserve \_\_\_\_\_

Signature du Maire ou son représentant

FORMULAIRE A RENVoyer DUMENT COMPLETE A

[mairie@sauveterre-de-guyenne.fr](mailto:mairie@sauveterre-de-guyenne.fr)

